Réf. Farde e-Assemblées : 2736855

N° OJ : **35**

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/11/2026

Objet : Sports.- Subsides d'investissement.- Budget extraordinaire 2026.- Asbl Prosport Bruxelles - Brussel.- Montant total: 70.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Prosport Bruxelles - Brussel;

Vu les crédits prévus à l'article 76410/52252 du budget extraordinaire 2026;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsides d'investissement pour un montant total de 70.000,00 EUR à l'article 76410/52252 du budget extraordinaire 2026 à l'attention de l'asbl Prosport Bruxelles – Brussel (n° de projet BM10-239-2009) et répartis comme suit :

1) 20.000,00 EUR pour l'acquisition de containers de stockage pour la rélocalisation des clubs (travaux parc des sports);
2) 50.000,00 EUR pour l'acquisition de matériel sportif 2026.

Annexes :